

Refliets

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • avril 2006 • N°19

Un élan pour la jeunesse muroise

2

La Mairie à la une
Plan Local d'Urbanisme

4

La vie de la commune
Journée festive à la Câlinerie

10

La vie de la commune
Le budget 2006

11

Les uns les autres
Piscine inter-communale muroise

12

Saint Bonnet commerçants
Les coiffeurs

13

Saint Bonnet pratique
Collecte sélective l'heure du bilan

15

Changer notre ville
Les travaux de la commune

PLAN LOCAL D'URBANISME

Une réalité à l'automne

L'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) ne correspond plus aux exigences d'aménagement de la commune et doit prendre en compte le nouveau cadre juridique énoncé par les lois "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU) et "Urbanisme et Habitat" (UH). En septembre 2003, le Conseil municipal a donc décidé **la mise en révision du POS, qui deviendra PLU**, et a aussi défini **les modalités de la concertation**.

LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Le dossier de concertation comprenait les contraintes administratives et les servitudes d'utilité publique ; diverses informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) ; le Plan Local de l'Habitat (PLH) établi par la CCEL ; l'étude relative aux bâtis anciens réalisée par le conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ; le diagnostic effectué par la Chambre d'Agriculture du Rhône sur l'agriculture sur le territoire communal ; les comptes rendus des différentes réunions (commissions municipales, réunion avec les personnes associées et les partenaires extérieurs -agriculteurs, société de chasse, ADIM-) et des réunions relatives à l'élaboration du Schéma d'assainissement.

Un cahier de concertation a été mis à la disposition des Murois pour recueillir leurs diverses observations.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté une première fois en Conseil municipal (le 26 mai 2005) puis transmis aux personnes associées, pour avis. Suite à leurs remarques, le PADD a été complété et présenté de nouveau en Conseil municipal (le 27 octobre 2005).

La révision du POS et la présentation du PADD ont fait l'objet d'une **information régulière** dans "Reflets" et sont également disponibles sur www.saintbonnetdemure.com

En février dernier, une **réunion publique** a rassemblé une centaine de Murois : l'essentiel des questions a porté sur la procédure de révision du PLU, les réseaux d'assainissement, l'extension de certaines zones (carrières, zones naturelles ou hôtelières) et le traitement sécurisé des voies.

Le bilan de la concertation s'avère positif : aucune observation ne figure sur le cahier de concertation et les questions émises lors de la réunion publique ne remettent pas en cause le projet de PLU.

LE PROJET DE PLU :

- Le PLU traduit les orientations majeures du PADD :
- le respect de la limite démographique imposée par le Plan d'Intérêt Général de Lyon-St Exupéry, qui fixe le seuil à environ 7000 habitants,
- le ralentissement de la densification du centre et l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser pour mieux répartir la population,
- la promotion de la mixité sociale,
- la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage conforme au Schéma départemental,
- le développement des activités économiques par l'extension de la zone industrielle et la création d'une résidence hôtelière,
- la poursuite de l'identification de la commune aux entrées de ville,
- le respect des prescriptions du Schéma départemental des carrières,
- le maintien de l'activité agricole en tenant compte des évolutions économiques et réglementaires,
- une meilleure gestion des stationnements, des espaces verts, des voies nouvelles et des contraintes de constructions par rapport aux voies et aux propriétés riveraines,
- l'intégration de la ZAC du château au règlement général du PLU,
- l'amélioration de la circulation, la promotion du déplacement collectif et des modes "doux" de transport,
- la préservation d'un espace de vie de qualité avec la présence de zones vertes.

Le contenu du PLU est défini par le Code de l'urbanisme et comprend : le rapport de présentation ; le PADD ; le règlement délimitant les différentes zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles, d'activités) et fixant les règles applicables à l'intérieur de chaque zone ; les documents graphiques ; les annexes et les études réalisées pour l'élaboration du Schéma d'assainissement.

Le projet du PLU est à présent soumis aux différentes personnes associées qui ont 3 mois pour faire remonter leurs remarques.

Une nouvelle concertation aura lieu **en juin prochain avec l'enquête publique**.

A l'issue, le plan sera modifié si nécessaire et soumis à l'approbation du Conseil municipal à **l'automne**. Le PLU sera dès lors exécutoire pour l'examen de toutes les demandes d'autorisation des droits des sols.

Conseils municipaux en bref

SEANCE DU 16 FEVRIER 2006

- Le conseil municipal, approuve, **à la majorité** : la création d'un emploi d'animateur pour une mission temporaire jusqu'au 31 décembre 2008, à mi-temps dans le cadre du Contrat Temps Libre.
- Le conseil municipal, approuve, **à l'unanimité** : la modification du POS ; la modification du PAZ ; le bilan de la concertation préalable à la révision du Plan Local d'Urbanisme et arrête le projet de PLU pour avis conformément au code de l'urbanisme ; la nouvelle tarification pour les activités de l'Espace Jeunes ; l'inscription de la contribution 2006 au Syndicat intercommunal du Domaine de Rajat s'élevant à 18 934,27 € au budget primitif 2006 afin d'éviter le prélèvement direct auprès des contribuables ; l'attribution de subventions à l'OCCE afin de contribuer en partie au financement des classes transplantées des écoles élémentaires pour un coût total de 7 522 €.

Le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires 2006.

Le conseil municipal émet, **à la majorité, un avis défavorable** concernant la demande de la société PITCH PROMOTION en vue de modifier les produits stockés dans le bâtiment 1 de la plate forme logistique sise ZAC du Bois Chevrier à Toussieu.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Nos jeunes conseillers municipaux ont voulu cette année marquer l'arrivée du printemps. Ils ont travaillé tout ce trimestre pour préparer la **"chasse aux œufs" qui s'est déroulée dimanche 9 avril après-midi**. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires présents ce jour-là se sont amusés à chercher des oeufs en chocolat cachés dans le parc du Château avant de les savourer. Lors de cette fête, des épouvantails construits dans les écoles à partir d'objets recyclés ont été présentés dans la cour de la ferme. Un petit reportage photos vous sera présenté dans le prochain Reflets.



Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Responsable de la publication :

Sandrine Jourdain

Conception et impression :

Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.

Rédaction : Anne Benzi, Sylvie Cuchet, Patrick Fiorini, Jean-Paul Demeureau. Photographies :

François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

URBANISME

Modification du POS et du Paz

Ces deux projets de modification ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal du 16 février dernier.

Ces projets ont fait l'objet d'une enquête publique du 14 novembre au 15 décembre 2005 et ont reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

- **Une modification du Plan d'Aménagement de Zone (PAZ)** de la ZAC du Petit Bourg est engagée pour l'îlot A et porte sur l'intégration des rampes d'accès des parkings. (modification de l'article 3 du règlement du PAZ relatif aux accès de voirie).
- **Modification du POS...** Deux points du règlement sont révisés mais n'ont aucune incidence sur l'économie générale du document d'urbanisme. - Suite aux violentes tempêtes de décembre 1999, d'importantes défaillances ont été répertoriées sur l'ensemble du réseau d'alimentation électrique. Par arrêtés préfectoraux, un programme de sécurisation a été mis en place et déclaré Projet d'Intérêt Général (PIG). Les articles 10 des zones NC et ND doivent donc être modifiés pour prendre en compte la hauteur des pylônes électriques.
- Afin de permettre une meilleure intégration des bâtis dans les zones NAD 4 (Clos du Grand Champ, Clos du Grand Chapulay, Clos du Triévoz), l'article 7 relatif aux constructions en limites séparatives doit être changé pour autoriser certaines constructions en limite.

QU'EST-CE QUE SATOEMPLOIS ?


Créé en 1996 d'un partenariat entre la CCIL*, gestionnaire de l'Aéroport Lyon-Saint-Exupéry, et l'ANPE Rhône-Alpes, SATOEMPLOIS a pour principal objectif de satisfaire les besoins en personnel des entreprises installées sur la plate-forme aéroportuaire, avec la volonté de faciliter l'accès aux emplois offerts aux demandeurs d'emploi riverains. Plus de 200 entreprises sur le site de Lyon offrent une grande diversité de métiers plus ou moins spécialisés. Les offres d'emplois sont diffusées prioritairement dans 42 mairies riveraines, où des permanences mensuelles sont assurées.

Un guide des métiers de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry regroupant 51 fiches d'information sur les principaux métiers de la plate-forme, est à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à le consulter, il peut vous donner des idées !

Pour Saint Bonnet de Mure, une permanence a lieu le 1^{er} mardi de chaque mois.

➔ Renseignements en mairie : 04 78 40 95 55

*CCIL : Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon



LE PEDIBUS

Un "bus à pied" pour accompagner vos enfants à l'école

C'est une idée qu'ont eue des parents de l'école Chat Perché et encouragée par la municipalité. Une enquête a été réalisée auprès des parents du groupe scolaire fin janvier. Le résultat de celle-ci conforte les parents initiateurs du projet qui reste encore à peaufiner. Mais les élèves du cycle 3 ont déjà trouvé le slogan et le logo !...

Qu'apporte de plus le PEDIBUS ?

Une plus grande sécurité, un environnement plus sain, plus pédagogique, plus de convivialité, une meilleure hygiène de vie.

LE MOT DU MAIRE



Les rigueurs hivernales se sont estompées pour laisser place à des conditions climatiques plus clémentes et dame nature nous enivre déjà d'un florilège de couleurs et de senteurs, le printemps est là !

Laissons place maintenant aux réalités économiques qui m'invitent à vous commenter la gestion financière de notre commune.

Les résultats du compte administratif 2005 (à lire en page 10), font état d'une bonne situation financière, obtenue sans augmentation des taux d'imposition. Le cadre du budget 2006, s'inscrit dans le même objectif, avec la volonté de maintenir un bon niveau d'autofinancement pour ne pas recourir à l'emprunt.

Les investissements principaux porteront sur la poursuite du financement de la ZAC ainsi que sur l'aménagement paysager du rond point d'entrée de notre commune sur la RN6 et ceux relatifs aux abords du complexe sportif.

Quelques mots rapidement sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Vous pourrez découvrir le projet du PLU, ses modalités d'élaboration ainsi que la situation d'avancement. Ce projet sera ensuite soumis aux personnes associées, ce qui pour St Bonnet de Mure, se traduira par l'enquête publique en juin prochain. L'étape finale de ce projet sera, en principe, la soumission pour approbation par le Conseil municipal, à l'automne 2006.

« Un élan pour la jeunesse Muroise » est le dossier principal de ce Reflets.

Ce titre symbolise l'action initiée, depuis 2001, par les élus murois, pour favoriser l'épanouissement des jeunes et l'accès au plus grand nombre aux loisirs. Cet engagement majeur des élus de St Bonnet de Mure, décliné comme une véritable politique d'animation, s'est traduit par la mise en œuvre, du Contrat Temps Libre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales qui a permis d'ouvrir l'Espace Jeunes en 2003.

Ce lieu d'accueil, d'informations et d'activités permet aux plus grands (11-16 ans) de conjuguer temps libre avec loisirs et projets éducatifs. Laetitia et Yann, sont les animateurs de cet espace, qui sous l'empreinte de leur dynamisme et de leur complémentarité, ne manquent pas d'idées pour agrémenter le temps libre de nos jeunes adolescents.

Par ailleurs, le centre de loisirs sans hébergement, pour les plus jeunes, offre une large palette d'animations et d'activités que je vous invite à découvrir sans plus tarder.

Enfin, Merci, à tous ceux, jeunes et adultes, qui, dans le cadre de l'opération Nettoyage de printemps ont accepté de consacrer un peu de leur temps, pour redonner à notre environnement communal toute sa fraîcheur printanière.

Jean-Pierre JOURDAIN

Le Maire de Saint Bonnet de Mure

JE PLANTE mon sapin

C'est par une douce matinée d'hiver, que nos petits Murois se retrouvèrent le samedi 7 janvier 2006, pour participer à l'Opération "Je plante mon sapin de Noël". Sous le regard bienveillant de leurs parents ou grand-parents, et encadrés de l'équipe Espaces verts. Nos jardiniers en herbe n'étaient pas peu fiers de manier les pelles, de remuer la



terre lourde et de planter enfin leur sapin ! Une fois leur tâche accomplie, ils se sont vu remettre leur diplôme par la commission environnement, de la

main de l'adjoint Pierre Vernazobres. Nul doute que ce geste symbolique fera prendre conscience à ces jeunes écoliers de l'importance et de la nécessité de préserver la nature.



BALCONS fleuris

Passionnés des fleurs et des jardins à vos agendas ! Pensez à vous inscrire avant le 23 juin 2006 en Mairie pour participer à la quatrième édition du concours "Balcons et jardins fleuris" de notre commune.

REPAS des anciens

Comme chaque premier dimanche de mars, nos retraités de plus de 70 ans et leurs conjoints sont invités au repas offert par la municipalité. Plus de 200 convives sont venus partager ce moment de convivialité et de détente à la salle de la Charpenterie.

APRÈS-MIDI CRÊPES à l'Accueil

L'association "Les amis de l'Accueil" ont organisé samedi 11 février dernier un après-midi crêpes pour les résidents de notre maison de

retraite. Tous nos papas et mamies se sont régalés et ont apprécié cette initiative.



LA CÂLINERIE Une journée festive

Le 28 février était placé sous le signe de la convivialité à la Câlinerie !



Les enfants ont fêté Mardi Gras dans la bonne humeur. La couleur jaune était le fil conducteur de cette journée : les déguisements et les costumes étaient arborés fièrement, les décorations (gommettes et ballons) agrémentaient les locaux, un repas composé "d'un menu jaune" (œufs mimosas et maïs, poisson sauce citron, bananes, petits pots à la crème de vanille...)



attendait les plus grands.

L'après-midi, un spectacle de marionnettes, ponctué de chansons, était au programme : les enfants ont pu suivre les aventures de plusieurs personnages dont une famille citron, un poisson, une grenouille, un canard... Tous les petits gourmands ont ensuite dégusté des crêpes !

La journée a été une vraie réussite pour les enfants et pour toute l'équipe de la Câlinerie, qui a organisé cette grande fête et a veillé à son bon déroulement !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS D'AVRIL À JUIN 2006

AVRIL

☺ **SAMEDI 22**
MAISON POUR TOUS
Café théâtre.
Charpenterie à 20h30.

MAI

☺ **SAMEDI 13**
LES ENFANTS DE MBASSILA
Repas dansant. Charpenterie.

☺ **SAMEDI 20**
ELECTROGENE
Concert. Charpenterie.
VOLLEY
Tournoi. HDS n°1 et 2.

☺ **SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28**
MAISON POUR TOUS
Théâtre Les Uns et les Autres.
Charpenterie à 20h30.

JUIN

☺ **SAMEDI 10**
ASSOCIATION MUSICALE MUROISE
Gala chanson française.
Charpenterie.

HAND-BALL CLUB MUROIS
Tournoi. HDS n°1 et 2 à partir de 8h.

☺ **SAMEDI 17**
DANSE CONTEMPORAINE

MODERN JAZZ
Gala. Charpenterie.
JUDO CLUB MUROIS
Gala. HDS n°1.
MAISON POUR TOUS
Tournoi badminton.
HDS n°2 dès 8h.

☺ **MERCREDI 21**
MAIRIE
Fête de la musique.
Place Ferket.

☺ **SAMEDI 24**
NOZ'ART PRODUCTIONS
Concert.
Charpenterie à 20h30.
SOU DES ECOLES
Fête d'été. Cour de la ferme.

Vide-grenier : une vente réglementée

Si votre association organise ce type de manifestation, soumise à autorisation, n'oubliez pas qu'un texte de loi la régit ! Les particuliers ou les sociétés non inscrits au registre du commerce sont autorisés à participer aux ventes au déballage si :

- ils vendent exclusivement des objets personnels et usagés ;
- ils participent deux fois par an au plus à ce genre de manifestation ;
- ils ont leur domicile ou une résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental.

De plus, l'organisateur doit établir un registre sur lequel apparaît les coordonnées des participants.

BIBLIOTHEQUE

Au bonheur des livres

Science-fiction, policier, romans historiques... Tous les genres littéraires

se retrouvent dans les rayons de la bibliothèque intercommunale muroise.

Sans oublier les ouvrages de cuisine, psychologie, bricolage, travaux manuels, jardinage, sport...

La bibliothèque affiche une nouveauté : des livres pour adultes à écouter sur CD à la maison, en voiture... Un moyen original pour découvrir des textes ! Vous pourrez aussi feuilleter un grand nombre de magazines (Géo, Historia, Détours en France, Terre sauvage, 30 millions d'amis, Brico création, Maison magazine, l'Express, le Nouvel Observateur...). Pour les passionnés et les curieux, un club de lecture adultes se réunit environ six fois dans l'année pour échanger autour de la littérature dans une ambiance conviviale.

Quant au secteur jeunesse, il propose des albums pour les enfants, des romans pour les adolescents, des bandes dessinées et des magazines pour petits et grands.

Un CD-Rom interactif et ludique attend les 7-13 ans pour se cultiver et apprendre en s'amusant !

● UN CALENDRIER CULTUREL

Plusieurs rendez-vous sont programmés tout au long de l'année : des expositions thématiques avec des animations et un accueil des classes (groupes scolaires et halte-garderie) ; un temps fort au mois d'octobre dans le cadre de Lire en fête (les Amérindiens sont le thème en 2006) ; des séances de contes...

• Mercredi 17 mai : après-midi contes avec "Contes en balades" par Guy Prunier (conteur professionnel) accompagné par le musicien J-C Treillé, entrée libre,

• Avril-mai : exposition "les mots animaux !",

• Mercredi 7 juin : balade contée par les conteuses bénévoles de la bibliothèque, entrée libre.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque !

☛ La bibliothèque est ouverte les lundis de 15h30 à 19h ; mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h ; vendredis de 14h30 à 18h30 et samedis de 9h30 à 11h30. Tél. 04 78 40 75 82

RYTHMES ET COULEURS SALSA

étaient au rendez-vous dimanche 19 mars !



Après le succès de la journée Country de l'an dernier, le 2^{ème} échange culturel entre Saint Bonnet de Mure et Genas avait pour thème les musiques afro-cubaines. Plus de 200 personnes sont venues au rendez-vous.

La matinée a débuté au kiosque où le public a tout de suite été séduit par le rythme de la batucada et les percussionnistes de l'école de musique de Genas et celle de Vincent d'Indy de Saint Bonnet de Mure. Après un intermède de l'Avenir, notre fanfare, le public a pu apprécier les mélodies chantées par la chorale La Chantournelle de Genas.

Autre surprise, un repas cubain, servi par Fever Dance Murois à la salle des Acacias a ravi les papilles des convives.

L'après-midi s'est déroulée à la salle de la Charpenterie où les spectateurs ont pu apprécier musiques, danses et chansons. L'orchestre

Junior de l'école de musique de Genas, l'Harmonie La Lyre Dauphinoise (de Genas), les Dandy Cools et Jazz Devil de l'école de musique Vincent d'Indy se sont succédés sur la scène pour le plaisir de tous.

Une démonstration de danse riche en rythmes et en couleurs par le groupe Evasion était également au programme. Pour terminer cette journée festive, le public était invité à danser sur les chansons de la troupe Magiq'Fantasia de Saint Bonnet.

Nous remercions vivement les membres de l'association Fever Dance Murois qui ont tenu la buvette durant la journée.

Un grand merci aussi à tous les participants pour nous avoir fait passer un très bon dimanche.

Cette journée marquait le début du festival Salsa qui s'est poursuivi à Genas avec différentes manifestations jusqu'au 31 mars.



CÉRÉMONIES

• Dimanche 30 avril 2006

Journée des déportés, 11 heures Place Ferlet devant l'ancienne Mairie

• Lundi 8 mai 2006

Armistice du 8 mai 1945, 9 heures 15, Stèle du Parc du château

• Dimanche 18 juin 2006

Appel du Général du Gaulle – Journée de la résistance. Heures et lieu communiqués dans la presse locale

FESTIVITÉS

• Dimanche 14 mai 2006

4^{ème} édition des 6 heures de Mure organisée par la Foulée Muroise et Autisme-Rhône-Ain. Venez nombreux soutenir cette action.

• Mercredi 21 juin 2006

Pour fêter le début de l'été, nous vous attendons aux environs de 20h Place Ferlet et Place des Acacias. Les groupes désirant participer peuvent s'inscrire à la Mairie. Afin d'organiser au mieux cette soirée, une réunion des musiciens est prévue le mardi 9 mai à 19h Salle de le cheminée.

• 2 et 3 septembre 2006

3^{ème} édition des Sillons de nos aïeux

LES FEUX de la Saint-Jean

Samedi 24 juin 2006, le SIM et la Maison Pour Tous, avec l'association Fever Dance et le groupe Omega (variétés), organisent la Fête de la Saint-Jean sur le site intercommunal. Spectacle, concert, artisanat et feux de la Saint-Jean seront au programme de cette manifestation. Une soirée musicale sous les étoiles à ne pas manquer !

• Contacts : 04 78 40 45 82

www.mptdes2mures.com

ENTRAIDE Muroise

Fondée en 1972 par MM. Henri Charlin et Raymond Farce, l'association accompagne les seniors dans leurs démarches administratives, assure le suivi des dossiers ALERTE, organise la semaine des personnes âgées et gère le colis de Noël, en collaboration avec le CCAS des Mairies de Saint Bonnet de Mure et de Saint Laurent de Mure.

Après 33 ans de bons et loyaux services M. Charlin a décidé de passer la main de président (il s'occupera toujours de ALERTE). Francine Cluzel va reprendre le flambeau (ancienne adjointe et directrice de l'Accueil) elle sera aidée par 2 vice-présidents : Mme Bigot de Saint Bonnet et de M. Broizat de Saint Laurent.

UN CARNAVAL riche en couleurs

Les 14 et 17 février, les écoliers ont fêté Carnaval avec quelques jours d'avance sur le calendrier. Monsieur CARNAVAL a pu être brûlé sous l'oeil attentif des pompiers.

Les journées se sont terminées par un goûter : crêpes, bugnes, gaufres confectionnées par les parents.



LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR ... les écoliers

La 8^{ème} édition de la semaine du jardinage pour les écoles s'est déroulée du 6 au 12 mars.

Six demi-journées ont été proposées aux enseignants de la commune. Des élèves de l'école Vercors se sont retrouvés à la jardinerie Côté Nature pour se familiariser avec le jardinage.

Au cours de la séance trois ateliers ont été proposés :

- découverte des plantes aromatiques (reconnaissance de la plante par ses feuilles et son parfum),
- plantation de primevères (préparation du terreau, outils utilisés, arrosage),
- découverte des différents stades de la plante et présentation des modes de reproduction des plantes.

Les enfants sont repartis chacun avec un tablier. Une jardinière contenant les plantations a été remise à la classe pour permettre d'observer l'évolution de la plante.

Un grand merci à l'équipe de la jardinerie Côté Nature qui a su intéresser les enfants.

ENSEIGNER AUTREMENT...

Dans le cadre de leur projet pédagogique, plusieurs enseignants de l'école Chat Perché sont partis avec leurs élèves pour découvrir la montagne et ses activités.



Ce sont tout d'abord MM. Fulop et Pignon qui ont, dès le 23 janvier 2006, rejoint avec leurs élèves Les Plans d'Hotonnes pour 5 jours. L'activité principale était tournée vers les chiens de traîneaux que les enfants ont pu harnacher. A deux, ils ont conduit seuls le traîneau mené par deux huskies. Certains ont découvert la pratique des raquettes et du ski de fond. Ils ont été aussi initiés à la fabrication du beurre, du fromage et du pain.

C'est ensuite Mme Auffevre qui, avec sa classe de CE2, a gagné le chalet du Replatet à Bourg St Maurice du 13 au 20 mars. De nombreuses

activités sportives les attendaient, mais une importante partie du séjour fut consacrée à la découverte du patrimoine montagnard.

...ET EN MUSIQUE

Puis ce sont les classes de Mmes Guignardat et Chaudesaigues qui, pour des activités musicales, se sont installées à Pélussin pour 3 jours du 22 au 24 mars. Elles ont été aidées par des animateurs du centre "Leau qui bruit" qui étaient intervenus au préalable dans les classes.

I UN ASTRONOME DANS LA CLASSE

- Dans le cadre d'une "Classe APAC" - Classe à Projet Artistique et Culturel - les élèves de CM2 de Mme Bourguignon à l'école Chat Perché ont travaillé sur le mouvement des planètes et ses conséquences, en particulier sur les mouvements Terre-Lune-Soleil et le phénomène des éclipses. Le projet a été mené avec le concours d'un astronome de l'observatoire de St Genis-Laval, M. Merlin qui, dans un premier temps, avait reçu la classe à l'observatoire le 3 octobre 2005, jour de



l'éclipse, et qui est venu régulièrement dans la classe pour des approfondissements scientifiques. Il a apporté son aide à la réalisation d'une maquette Terre-Lune expliquant les phénomènes d'éclipses.

- Les élèves sont également partis du 6 au 10 mars en classe transplantée d'astronomie à Digne dans les Alpes de Haute-Provence afin d'affiner leurs connaissances.

Un ÉLAN pour la JEUNESSE MUROISE



DES LOISIRS EN HERBE

• **Le Centre de Loisirs Sans Hébergement** offre une large palette d'animations aux 6-11 ans. Des activités manuelles et artistiques, du sport, des jeux à l'extérieur attendent les jeunes Murois, les mercredis et pendant les petites et grandes vacances.

Le CLSH s'inscrit dans un partenariat avec le Centre aéré de Rajat. Le domaine situé à Heyrieux, comprend un atout indéniable : un immense parc verdoyant !

Autres avantages financiers non négligeables : la Mairie prend en charge dans sa totalité le transport des enfants et une partie de la journée.

• **La Maison Pour Tous** partenaire du dispositif, propose également un Centre de loisirs (6-12 ans). Des ateliers manuels et thématiques, des grands jeux, des sorties sont au programme des mercredis et des congés (fermé en août).

Ses points forts : la proximité, la souplesse horaire (les inscriptions 1/2 du mercredi)...

Dans le cadre du Contrat Temps Libre, l'aide financière de la commune aux familles est identique quel que soit le CLSH choisi.

Depuis 2001, la commune de Saint Bonnet de Mure fait preuve d'un engagement majeur en direction de la jeunesse. **En 2002, un Contrat Temps Libre est signé en partenariat** avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône (CAF) et l'ouverture de l'Espace Jeunes devient une réalité fin 2003.

La Ville propose également des activités aux enfants en **Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)** et en dehors du temps

scolaire. Cette politique d'animation, initiée par les élus murois, contribue à favoriser l'épanouissement des jeunes ainsi que l'accès du plus grand nombre aux loisirs.

Toutes ces actions affichent aussi **un intérêt pédagogique et éducatif** avec notamment la responsabilisation des adolescents dans la conduite de projets et leur volonté à vivre ensemble. Petits et grands ont désormais plus d'une occasion pour occuper leur temps libre pendant l'année scolaire ou les vacances...

Saint Bonnet de Mure compte actuellement un peu plus de 6000 habitants et les moins de 20 ans constituent plus du quart de la population. Cette dernière a fortement évolué ces 20 dernières années et la jeunesse représente une forte caractéristique.

Autant d'arguments qui ont conduit la nouvelle équipe municipale à développer le secteur jeunes. "Un état des lieux a été effectué : l'offre de loisirs, plutôt sportive et masculine, n'était pas structurée", commente Gérard Evangelista, conseiller municipal délégué à la jeunesse. Au regard de cette réalité, les élus murois ont impulsé une véritable politique d'ani-

mation qui joue la carte de la mixité, du partenariat (signature du Contrat Temps Libre...) et qui reste accessible à toutes les bourses.

Aujourd'hui, l'offre d'accueil et de loisirs s'est largement étoffée et répond à la fois aux demandes des jeunes et aux besoins des parents. "Elle s'articule autour de 3 axes essentiels : le développement de l'accès aux Centres de loisirs (CLSH) pour les 6-11 ans, un lieu d'accueil et d'écoute pour les 11-16 ans et des activités péri-scolaires pendant la pause déjeuner pour les élèves des écoles primaires de la ville", précise Gérard Evangelista.

QUAND TEMPS LIBRE RIME AVEC LOISIRS ET PROJETS ÉDUCATIFS

L'Espace Jeunes, véritable lieu d'accueil, d'information et d'activités pour les 11-16 ans a été inauguré en décembre 2003. Deux animateurs, Laetitia Dos Reis et Yann Golay, sont présents tous les après-midis (de 14h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 13h30 à 19h les mercredis) et toute la journée pendant les congés scolaires. "Nous recevons deux types de public : des collégiens (environ une vingtaine par jour) sont accueillis pour une pause détente entre copains après leur journée de cours alors que d'autres préfèrent privilégier le temps des vacances", analyse Laetitia Dos Reis. Des jeux de société, un baby foot, de la musique et un ordinateur (avec une future connexion Internet) est à la disposition de chacun. Laetitia et Yann ne manquent pas d'idées pour agrémenter le temps libre des

adolescents : des activités culturelles, sportives et de plein air sont proposées (les mercredis et lors des congés). "Sans oublier, une sensibilisation à l'environnement avec entre autres la fabrication d'une éolienne, une sortie à la Maison Rhodanienne de l'Environnement...".

Le calendrier des dernières vacances d'hiver était bien rempli avec un stage de nunchaku (art martial chinois), de l'escalade, un tournoi de badminton, une activité "ultimate", un stage de bande dessinée, des jeux de rôles, des ateliers cuisine ou perles...

Quant aux mois d'été, ils sont généralement sportifs : rugby, escrime, boxe, kayak, VTT, tir à l'arc sont au rendez-vous. Toutes ces activités sont mises en œuvre en collaboration avec le Conseil général du Rhône et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Au fil du temps, les jeunes se sont appropriés l'Espace et des liens se sont indéniablement construits avec les deux adultes. "Nous désirons fidéliser notre public afin de mener à bien des projets durant toute l'année. Début 2006, l'atelier "Mec-Art" a été mis en place en lien avec le secteur jeunes de la Ville de Genas. Il se déroule tous les mercredis après-midi et est ouvert aux filles !". Les sculptures méca-



niques, créées par les jeunes artistes de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Genas seront par la suite exposées dans les 3 communes.

"Un projet danse verra prochainement le jour en partenariat avec la Maison Pour Tous. Il s'adresse prioritairement aux filles mais les garçons intéressés sont les bienvenus !".

L'Espace Jeunes connaît un vrai succès : le taux de fréquentation est en nette progression !

"Début janvier, nous avons accueilli une quarantaine de "nouvelles têtes" dont un large public féminin ! Et les inscriptions connaissent une hausse significative lors des congés scolaires !", ajoute Laetitia Dos Reis.

DES ANIMATEURS DYNAMIQUES ET COMPLÉMENTAIRES



Laetitia Dos Reis et Yann Golay de l'Espace Jeunes

UNE PAUSE DÉJEUNER ORIGINALE POUR LES ENFANTS

Depuis la rentrée 2005, des animations péri-scolaires ont débuté dans les deux groupes scolaires de la ville (animations les lundis et mardis pour Chat Perché et les jeudis et vendredis pour Vercors), entre 11h30 et 13h30. Cette formule originale, qui respecte le rythme et les envies des enfants, est pilotée par Chrystelle Mougin,

éducatrice sportive, en lien avec Laetitia Dos Reis de l'Espace Jeunes.

Un calendrier d'animations a été élaboré pour l'année scolaire. Les enfants peuvent pratiquer le tennis de table ou l'acrogym, découvrir l'informatique, s'initier au chant, cultiver leur talent d'artiste peintre... ou s'accorder un temps "calme".

L'ensemble des activités est financé par la Mairie.

Avec ces ateliers, les enfants sont amenés à faire des choix et à les respecter : ils s'inscrivent seuls avec leur autorisation parentale et s'engagent à être présents pendant la durée de l'animation. Tout en se divertissant, ils doivent respecter les autres, le matériel, les locaux et être capables d'évoluer en groupe. Ces ateliers leur permettent de s'épanouir collectivement ou individuellement.

Le premier bilan est très satisfaisant : le taux d'assiduité est de 98 %, les animateurs et les enfants sont ravis d'y participer.

Quant aux parents, qui attendaient depuis quelques années ces animations péri-scolaires, ils apprécient ce projet et souhaitent sa pérennisation, voire son développement.

"Beaucoup d'élèves (environ 300) se retrouvent à la cantine car de nombreux parents travaillent (66 % des familles muroises) et la journée d'école est longue. Il est donc important de la ponctuer par une pause détente et ludique, tout en veillant à ne pas charger davantage l'emploi du temps des enfants", précise Gérard Evangelista.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES BOURSES !

La commune impulse une véritable politique de la jeunesse, qui affiche qualité et diversité des animations. Les élus veillent aussi à appliquer une politique tarifaire "abordable pour l'ensemble des familles". Cela se concrétise par la quasi-gratuité voire la gratuité de certaines activités, une aide financière municipale ou la prise en charge du transport.

- L'accueil au sein de l'Espace Jeunes est gratuit. Les activités programmées à la journée reviennent à 3 € ou 4 € avec le transport ; les "activités projet" à 20 € pour chaque jeune.

- La Mairie apporte également un coup de pouce financier pour les actions menées en partenariat notamment avec le Centre aéré de Rajat (les familles profitent d'un tarif commune adhérente cumulé à une

aide municipale de 4,60 € par enfant et par jour ; le transport étant gratuit), la Maison Pour Tous, "Comm'Une Aventure", le Comité de jumelage... (voir le programme des animations au fil du dossier).

"Tous les enfants doivent pouvoir accéder aux loisirs ou bénéficier de vacances. Une difficulté passagère ou un imprévu financier ? Une famille peut toujours s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (en Mairie) afin que leur dossier soit étudié. Une solution pourra être trouvée pour ne pas pénaliser les enfants", explique Gérard Evangelista.



LE PASS' MURES,

UN VISA POUR LES LOISIRS

Cette carte jeunes, nouvellement mise en service sur la commune, ouvre les portes de l'Espace Jeunes... Gratuite, elle est accessible aux adolescents murois et laurentinois. "Le Pass' Mures permet de bien identifier les différentes tranches d'âge afin d'adapter au mieux l'offre de loisirs aux attentes des jeunes. C'est aussi un bon moyen pour fidéliser le public et favoriser l'émergence de projets dans le temps", explique Gérard Evangelista.

Les élus du Secteur jeunesse de la Ville de Saint Bonnet de Mure mènent actuellement une réflexion pour étendre son utilisation (réductions sur la ligne L 165, à l'entrée de la piscine intercommunale...).

Le premier Contrat Temps Libre (6-16 ans) s'est achevé fin 2005 et affiche un bilan très positif. La jeunesse restant une priorité pour les élus, une négociation pour la signature d'un nouveau contrat est en cours avec la CAF. L'idée de l'étendre aux jeunes âgés de 18 ans est envisagée.

Un projet d'extension des locaux de l'Espace Jeunes pour permettre un meilleur accueil, est également au cœur de la réflexion municipale.

Une politique d'animation optimale est plus que jamais d'actualité à Saint Bonnet de Mure.

→ Contacts :

- Espace Jeunes : 04 72 48 62 30
L'équipe est à votre disposition pour des renseignements complémentaires sur les différentes structures d'accueil et activités destinées aux 6-16 ans.
- Maison Pour Tous : 04 78 40 45 82

A DECOUVRIR...

- Dans le cadre du Contrat Temps Libre, la Maison Pour Tous met en place des **stages de théâtre, danse, hip-hop, cirque pour les adolescents durant les vacances.**

- Depuis 2001, la ville de Saint Bonnet de Mure est adhérente de l'association (loi 1901) intercommunale "Comm'Une Aventure". Des places réservées permettent à nos jeunes (6-18 ans) d'accéder à des stages thématiques sur le cirque, la mécanique, des jeux d'eau (...) et des mini-stages de 3 à 5 jours (avec ou sans hébergement) sont au programme.

Un service de transport à domicile est prévu ainsi qu'une participation financière de la commune. C'est ainsi qu'une cinquantaine de jeunes Murois ont tenté l'aventure en 2005 !

- Les congés estivaux sont également placés sous le signe des échanges : un **camp de jeunes franco-allemands est organisé par le Comité de jumelage.** Cette année, vingt-quatre jeunes pourront se retrouver autour d'un projet "cinéma" avec la production d'un film du 18 au 25 août à Passins.

"Nous continuerons à développer une offre de loisirs de qualité en parfaite adéquation avec les besoins des Murois. Notre volonté est d'accompagner nos jeunes en harmonie dans la ville en tenant compte des réalités et des contraintes socio-professionnelles des parents, mais en étant attentifs à ne jamais nous substituer au rôle éducatif des familles", conclut Gérard Evangelista, conseiller municipal délégué.



UN SITE INTERNET ET UN EXTRANET POUR LE SCOT de l'agglomération lyonnaise

Le 7 décembre 2005, le Sepal, maître d'ouvrage de l'élaboration du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a mis en ligne un site internet et un extranet dédiés au SCOT : www.scot-agglolyon.fr.

Accessible au grand public, le site internet vise à informer le plus largement possible sur la démarche et les enjeux du SCOT. Il permet également de recueillir les avis et contributions des habitants de l'agglomération.

DÉCLARATION D'IMPÔTS en mai

Cette année, les modalités de déclaration de l'impôt sur le revenu changent. Vous recevrez votre déclaration préremplie en mai. A vous de la vérifier et de la compléter si besoin. Elle est aussi disponible sur internet : www.impots-gouv.fr

LE BUDGET 2006

Les résultats du compte administratif 2005 traduisent une bonne situation financière réalisée sans augmentation des taux d'imposition. La volonté de la municipalité est de maintenir ces taux pour l'année 2006.

Les dépenses d'équipement ont été autofinancées sans recours à l'emprunt depuis 2004, améliorant ainsi l'encours de la dette.

En 2006, l'annuité de la dette représente 10% des recettes de fonctionnement ce qui traduit la forte capacité de la commune à assumer ses charges d'emprunt.

Ces ressources et une gestion maîtrisée des dépenses permettent de conserver un bon niveau d'autofinancement.

Le budget 2006 se poursuivra sur cette dynamique sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition.

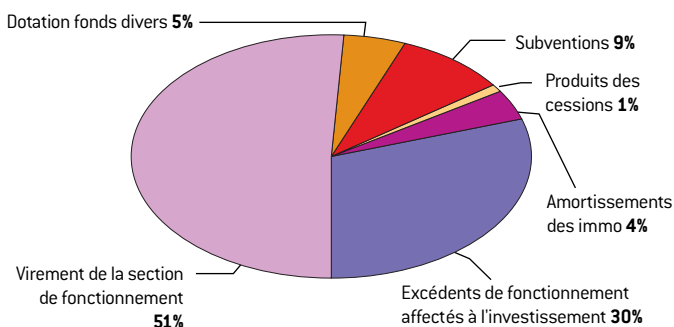
En investissement, les dépenses essentielles vont porter sur :

- des travaux de voirie et de sécurité routière,
- l'aménagement paysager du rond-point d'entrée d'agglomération sur la RN6,
- l'aménagement des abords du complexe sportif,
- la poursuite de travaux de rénovation sur les bâtiments (Charpenterie, écoles...),
- la poursuite du financement de la ZAC du Petit Bourg,
- l'acquisition de mobilier scolaire, bureau et de matériel technique divers,
- des acquisitions de terrains.

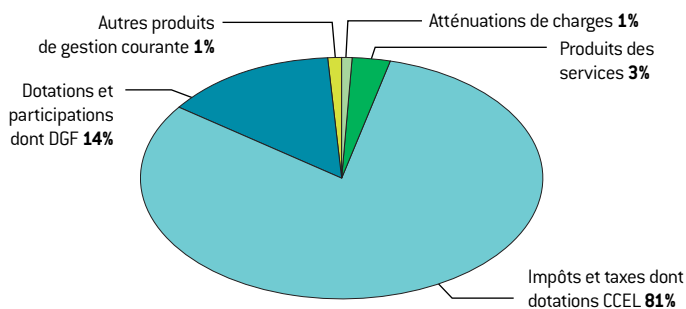
LE BUDGET 2006 S'ÉLÈVE À : 9 118 000,92 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Opérations réelles	5 249 497,00	7 390 917,02
Autofinancement des dépenses d'investissement	2 141 420,02	
Total	7 390 917,02	7 390 917,02
Investissement		
Opérations réelles	3 868 503,92	1 727 083,90
Autofinancement des dépenses d'investissement		2 141 420,02
Total	3 868 503,92	3 868 503,92

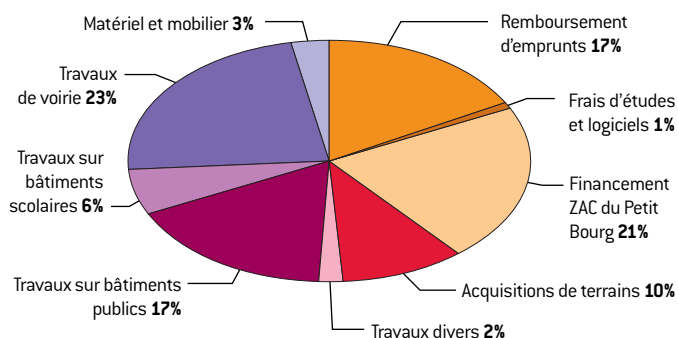
Recettes d'investissement



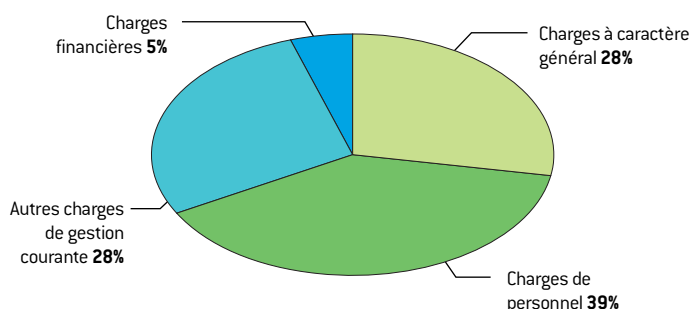
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Dépenses réelles de fonctionnement



PISCINE INTERCOMMUNALE MUROISE

Un premier bilan après ouverture

Inaugurée en juillet 2005, la nouvelle piscine intercommunale est un espace de détente et de loisirs très apprécié par les nageurs. Le taux de fréquentation est en constante hausse grâce aux horaires d'ouverture adaptés, aux différentes activités (des cours de natation au hammam) et aux tarifs préférentiels (seniors, formules Cartes pour adultes ou enfants, Cartes forfait de 10h ou 30h).

Parmi les différentes activités proposées, la gymnastique aquatique, les Bébés-nageurs et le Jardin aquatique (bassin à 32°) connaissent un vrai succès. En 2001-2002, 58 000 entrées ont été enregistrées, les perspectives de fréquentation se situent désormais entre 80 000 et 90 000 entrées à l'année !



● PERSONNEL SIM = 23 PERSONNES, DONT 14 POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE

- 1 directeur d'établissement et responsable APS
- 7 maîtres-nageurs (dont 3 créations de poste en 2005)
- 3 postes d'accueil (1 poste créé en 2005)
- 3 agents techniques (1 poste ouvert en 2005)

● TAUX DE FRÉQUENTATION DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2005

- 55 000 entrées totales du 1^{er}/06/05 au 28/02/06 (le taux de fréquentation est aujourd'hui supérieur à une année d'exploitation avant fermeture en 2001).
- 12 150 entrées adultes.
- 9 000 entrées pour les moins de 12 ans.
- 450 élèves par jour du primaire au collège. Les enfants des écoles primaires de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Corbas, Meyzieu, Saint Pierre de Chandieu, Jonage, Toussieu, Colombier-Saugnieu et Pusignan sont accueillis.
- 580 "Cartes 10 heures" pour les résidents / 220 cartes pour les extérieurs.
- 116 "Cartes 30 heures" pour les résidents / 74 cartes pour les extérieurs.
- 3 000 entrées pour les différents clubs associatifs (AS collège, club de natation, clubs de plongée).

➔ Contact : 04 72 48 63 46

Pour plus de sécurité, la piscine intercommunale muroise est équipée d'une nouvelle installation informatique d'aide à la surveillance des bassins, le système Poséidon. Une première en Rhône-Alpes !

La fermeture pour arrêt technique initialement prévue du 24 au 29 avril est supprimée, l'entretien du bassin sportif ayant été réalisé en février dernier.

NATATION

Association Sportive Mure Natation (ASMN)

Créé en septembre 2005, le nouveau club de natation compte 229 licenciés et propose deux types d'entraînement à la piscine intercommunale :

- l'école de natation fonctionne par groupe de niveaux et d'âges : les cours pour enfants (1 h par semaine) se déroulent les mardis ou vendredis soirs, ou les mercredis en matinée ; les cours pour les adolescents et les adultes ont lieu les jeudis ou vendredis en soirée (1 h par semaine et éventuellement 1 h supplémentaire le lundi pour ceux qui le souhaitent).

- Une équipe de pré-compétition constituée de 15 enfants (âgés de 7 à 15 ans), licenciés Ufolep, s'entraîne deux fois par semaine (les mardis et jeudis soirs).

Dans le cadre de l'Ufolep, quatre compétitions attendent les jeunes nageurs de l'équipe. Elles seront suivies de championnats départementaux, régionaux, puis nationaux pour les qualifiés. "Nous espérons pouvoir monter une équipe de compétition affiliée FFN pour les saisons à venir, en fonction des résultats et de l'ambition de nos jeunes recrues qu'elles soient en pré-compétition ou à l'école de natation !", précise Odile Guènebeaud, présidente de l'ASMN.

Les inscriptions sont closes pour 2005-2006 mais le club accueille toutes les bonnes volontés !

➔ Contacts : 04 78 40 79 18 ou 04 72 48 40 13 www.freazer.com/perso/asmn

JUDO CLUB MUROIS (JCM)

Un passage de témoin

Après 13 années (1992-2005) à la présidence du Judo Club Murois, **Aimé Rochet** a décidé de passer la main et de "laisser la place aux jeunes et aux idées nouvelles !". Ancien président s'est particulièrement investi pour "que les enfants pratiquent le judo dans les meilleures conditions". Un pari réussi : les jeunes judokas obtiennent de bons résultats en compétitions. Le club (130 licenciés) peut toujours compter sur sa collaboration, celui-ci donne en effet "un coup de main pour la trésorerie !".

Aimé Rochet s'est vu remettre la Médaille de la ville, en janvier dernier. Cette distinction salue son investissement au sein du JCM et dans la cité muroise : Vice-président du Comité de jumelage, il contribue aux échanges avec le club de judo de Hungen.

Membre actif du Bureau depuis 1996, **Gilles Porretta** a donc pris la suite de Aimé Rochet à la tête du JCM, en octobre 2005 : "Ma priorité est de continuer à développer la pratique sportive des enfants et de les faire progresser toujours plus ! Le judo est un sport complet, qui demande une certaine rigueur", précise le nouveau président. A l'occasion du "Tournoi de France juniors" (les 20 et 21 mai à Lyon-Gerland), des judokas de l'équipe de France juniors s'entraîneront avec les enfants à la Halle des sports. Rendez-vous pour une séance découverte pleine de surprises !

Tél. 04 78 40 43 40 / 04 78 40 80 70.

TENNIS CLUB MUROIS

Performance et communication

Eric Lepâtre est le nouveau président du Tennis Club Murois depuis juillet 2005.

Il succède ainsi à **Gilles Dutel**, que nous saluons pour son investissement au sein du club de tennis. Le club comprend environ 300 licenciés, qui pratiquent leur sport favori en loisirs ou compétition.

Eric Lepâtre a pour ambition de développer la communication (création d'un site web : <http://perso.wanadoo.fr/tcmurois>) et d'accompagner les jeunes joueurs.

"150 enfants sont inscrits à l'école de tennis dont 47 au centre d'entraînement qui sont tous compétiteurs et affichent une réussite certaine dans les tournois !". Le président tient à saluer les performances de Ilhem Hissoussi, championne du Rhône en 10 ans, Thanh Lan Truong, vice-championne du Rhône en 9 ans et son frère Giang Thant (âgé de 13 ans) pour ses résultats.

Tél. 06 83 45 31 34

LES COIFFEURS, L'art de vous coiffer !

Vous souhaitez changer de coupe ou de couleur, trouver un nouveau style, avoir une coiffure irréprochable tous les jours... Il suffit parfois d'un bon geste ou d'un conseil personnalisé... Bref, d'un savoir-faire de professionnel. Rencontrez avec les salons de "Coiffure Pascal", "Fabrice B." et "Coiffure Viviane et Raymond".

➔ UN COIFFEUR POUR FEMMES

Le salon de "Coiffure Pascal" a ouvert ses portes sur la place plein soleil en 1983.

M. Sangrigoli, l'heureux propriétaire, tenait auparavant un salon dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

À la recherche d'une maison à la campagne, le coiffeur n'a pas hésité à se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle : la reprise d'un commerce à Saint Bonnet de Mure. Un pari réussi qui se traduit par une extension de ses locaux en 1993 et par une clientèle nombreuse et fidèle.



Le salon est mixte mais M. Sangrigoli avoue avoir "une clientèle essentiellement féminine. Les hommes représentant 10 à 15% de mes clients". Plus de la moitié sont Murois(es) mais sa réputation attire également une large clientèle des communes environnantes : Genas, Meyzieu...

Pour la petite histoire, il coiffe deux clientes inconditionnelles, depuis 28 ans : la première fréquentait déjà son salon à la Croix-Rousse, quant à la seconde, elle habite Dagneux (01) !

M. Sangrigoli, actuellement entouré d'une ouvrière et d'une apprentie, exerce toute l'étendue de son talent : coupes, coiffage, mèches, coloration... Rien n'échappe à son savoir-faire !

➔ **Le salon de coiffure est ouvert du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h à 15h30.**
Tél. 04 78 40 96 53

➔ UN CONCEPT ORIGINAL

Le salon de coiffure "Fabrice B." vient de fêter sa première année d'existence (nouvelle formule) !

Cédric Brontesi a en effet repris le salon, situé 28 RN 6, où il était ouvrier pendant une quinzaine d'années. Un vrai challenge pour ce jeune et dynamique coiffeur !

Le salon est mixte, Cédric Brontesi gère l'espace coiffure hommes avec une grande dextérité.

Et pour vous Mesdames, sa collaboratrice, toujours à la recherche de l'innovation, est là pour vous accueillir. Afin de se démarquer, le salon de coiffure a opté pour les marques Revlon et L'Oréal pour toutes les nouvelles techniques de coloration et de mèches.

Le salon "Fabrice B." affiche un concept original : une salle de sport se trouve au sous-sol. "Cette salle de musculation et de cardio-training existe depuis 6 ans et est ouverte à tous. Cela crée une ambiance différente des autres salons traditionnels mais nous restons toujours dans le domaine de l'esthétique !", précise Cédric Brontesi.

Côté projets, il souhaite "développer son activité et être au maximum à l'écoute de sa clientèle !".

➔ **Le salon de coiffure est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 19h30 ; le samedi de 8h à 17h. Tél. 04 78 40 96 33**



➔ DES PROFESSIONNELS DE LA COIFFURE

M. et Mme Marin vous accueillent depuis plus de 35 ans dans leur salon "Coiffure Viviane et Raymond" situé 85 RN 6 !



Ces deux professionnels de la coiffure ont toujours travaillé en duo. Viviane avec son brevet professionnel coiffure mixte dirige aujourd'hui leur salon et reste une championne du chignon !

"Quand nous avons créé le salon, j'étais titulaire de deux brevets de maîtrise car "coiffeur dames" et "coiffure messieurs" étaient considérés comme deux métiers différents... et à ce jour, j'en reste toujours convaincu !", précise Raymond.

Au fil des années, les habitudes et les demandes de la clientèle ont évolué. Toujours à l'affût des nouvelles modes, leur professionnalisme et la qualité de leur travail sont largement reconnus et appréciés par leur clientèle. Un savoir-faire qu'ils transmettent depuis de très nombreuses années à leurs apprenti(e)s !

Aujourd'hui, Raymond reste fier d'être "le plus ancien artisan-commerçant de la ville puisque la famille Pedron a passé le flambeau à une nouvelle jeunesse !".

➔ **Le salon de coiffure mixte est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi jusqu'à 17h [sur RDV sauf le samedi matin pour hommes].**
Tél. 04 78 40 84 23

...Suite et fin du tour d'horizon des salons de coiffure de Saint Bonnet de Mure dans le prochain Reflets en juillet : "Coiffure Le Styl' In" ; "Coiffure Mil Coup Création" ; "Jack Holt" et "Azzo Coiffure".



LES CONSEILS de Vincent Responsable du service Espaces verts

Et oui nous sommes enfin au printemps. Parlons du muguet et découvrons ensemble ses secrets de culture. Le muguet est une plante vivace. Il vit plusieurs années, est originaire du Japon, et se plaît sous un léger couvert d'arbustes. Il pousse très bien sous une haie de troènes ou d'autres végétaux, mais pas sous les arbustes à l'ombrage trop épais, comme celui des conifères.

L'absence de floraison de ces plantes provient d'une coupe des feuilles effectuée trop tôt. Il faut, comme pour les plantes bulbeuses, laisser les feuilles se faner naturellement. En outre, les griffes (les bulbes du muguet s'appellent ainsi) qui viennent d'être plantées émettent de nouvelles griffes aptes à fleurir à leur tour.

Les pieds issus des cultures pour le 1^{er} mai, peuvent naturellement être récupérés. Il suffit de planter les griffes avec toutes leurs racines dans une terre légère, riche en terreau. N'hésitez pas à rajouter du sable dans votre terreau. Cette plantation doit s'effectuer aussi vite que possible le 1^{er} mai passé. On ne doit surtout pas couper les feuilles, mais les laisser faner naturellement. Il faut faciliter la reprise par 2 ou 3 arrosages copieux.

Autre sujet revenant souvent : celui des fameuses adventices (mauvaises herbes) et du chiendent

qui défigurent nos belles pelouses et résistent à tous nos efforts pour s'en débarrasser.

Voici comment procéder : la destruction des adventices passe par un traitement en avril avec un herbicide gazon : un désherbant sélectif qui ne détruit que les graminées indésirables. Il faut retraiter le mois suivant si nécessaire. Tondre 1 ou 2 jours avant et bien s'assurer qu'il ne pleuve pas dans les 2 jours suivant la pulvérisation ; si le gazon n'est pas très vigoureux, il est bon d'apporter un peu d'engrais quelques jours après le traitement. Ne pas oublier un petit arrosage sur l'engrais afin d'éviter les brûlures possibles.

Le chiendent (reconnaisable l'hiver par sa couleur blanche et son aspect rampant) est difficile à combattre chimiquement aussi il est préférable de lutter en arrachant à la main cette graminée.

Lorsque la pelouse est trop envahie, il faut penser sérieusement à la refaire entièrement : il faudra détruire le gazon existant au désherbant total (à base de glyphosate) en 2 passages espacés de 15 jours et ensuite ressemer.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes un printemps plein de joie et de bonheur passé dans votre jardin à tutoyer de près la nature et profiter du temps qui passe...

Bon jardinage !

MARCHE BIO UN LABEL DE QUALITÉ

Rendez-vous le samedi 10 juin en matinée, pour le premier Marché Bio ! Cette première édition, organisée dans le cadre de la quinzaine nationale du Printemps Bio, se déroulera sur la place de l'Ancienne mairie.

Des producteurs (maraîchers...) et des transformateurs (boulangers, fromagers...) issus de l'Agriculture Biologique, vous proposeront leurs produits : fruits, pains, fromages, miel, œufs...

Un concours du tri est également prévu pour les enfants.

Manger Bio, c'est faire le choix d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement (sans produit chimique)... N'hésitez pas à venir nombreux et en famille !



ECONOMIES D'ENERGIE UNE FACTURE ALLÉGÉE, UNE PLANÈTE PROTÉGÉE !

Les appareils ménagers (télévision, lecteur DVD, machine à laver, réfrigérateur...) consomment chaque jour de l'énergie.

Quelques gestes simples peuvent avoir un impact à la fois sur votre facture d'électricité ou d'eau et sur l'environnement.

Soyez plus attentifs au quotidien : préférez une douche rapide à un bain, utilisez un verre d'eau (pour ne pas laisser couler le robinet) après le brossage des dents, réguler la température des pièces (16° C pour la chambre, 19° C dans les pièces à vivre, 21° C pour la salle de bains), choisissez un programme lessive basse température (30° C ou 40° C), éteignez tous les appareils en veille...

Vous l'aurez compris, les économies d'énergie participent au respect de l'environnement ! La commune s'engage aussi dans cette démarche : des ampoules d'un meilleur rendement sont installées sur chaque nouvel éclairage public ; le pompage de la nappe phréatique est en projet pour arroser les massifs de fleurs et les terrains de sport !

COLLECTE SELECTIVE L'heure du bilan 2005

Le bilan 2005 de la collecte sélective (données SMND) sur la commune de Saint Bonnet de Mure est positif : le tonnage des déchets collectés est en progression constante : 243 tonnes pour 2004, soit 40,5 kg/hab/an ; **291 tonnes pour 2005, soit 48,6 kg/hab/an. L'objectif 2006 pour le tri sélectif : 57 kg/hab/an.**

Cette dynamique du tri sélectif doit s'intensifier tout au long de l'année 2006 car le tonnage des ordures ménagères a légèrement augmenté en

2005. Deux facteurs sont déterminants : l'accroissement du nombre d'habitants mais aussi les déchets verts qui encombrant les poubelles classiques. Il est donc indispensable d'apporter vos déchets verts (feuilles mortes, gazon tondu...) à la déchetterie de La Picardière ou de vous munir d'un composteur (depuis 2003, 221 composteurs ont été vendus, 7,7 % de la population est équipée). **Le tri sélectif est un geste quotidien utile pour la planète !**

BILAN COLLECTE (tonnes)					
	Ordures ménagères	Verre	Emballages	Journaux	Total collecte sélective
Tonnages 2004	1 944	98	85	60	243
Tonnages 2005	2 006	111	100	80	291

BILAN PERFORMANCES (kg/hab/an) - Collecte sélective					Objectif 2006 pour Saint Bonnet 57
	Verre	Emballages	Journaux	Total	
2004	16,33	14,17	10	40,5	
2005	18,55	16,72	13,33	48,60	

EAU DE PLUIE

LES BIENFAITS DE DAME NATURE

L'eau de pluie est précieuse : elle ne contient pas de calcaire ou de chlore et n'est pas trop froide. Elle est donc toute destinée pour vos plantes vertes et fleuries ! Pour la récupérer, vous pouvez installer à une descente de gouttière, un collecteur relié à une cuve en plastique (à vider en hiver à cause du gel) que vous pourrez habiller de bois ou sur laquelle vous pourrez faire courir des plantes grimpances.

Changez vos habitudes : le meilleur moment pour arroser vos jardins et potagers reste le matin ou le soir... Pensez aussi à couvrir les sols pour réduire l'évaporation...

Votre budget s'en trouvera plus léger !

LE GESTE ECO-CITOYEN

Dans un souci permanent de préservation du cadre de vie, la commune a augmenté son parc de poubelles extérieures.

Une trentaine de poubelles vont être installées dans différents quartiers de la ville, notamment rue Victor Hugo à proximité de la zone commerciale, étang de la Groa, allée Jean-Jacques Rousseau à deux pas du collège Louis Lachenal.

Ces nouvelles installations tiendront compte des demandes des habitants et des zones de fréquentation.

Si vous estimez qu'un secteur de notre ville doit être mieux équipé en la matière, n'hésitez pas à contacter la Mairie aux horaires d'ouverture.

Ce nouveau mobilier urbain est un argument supplémentaire pour adopter le bon réflexe, celui de la propreté !

L'ECHINOCOCCOSE

ALVEOLAIRE

Cette maladie - au nom compliqué et inconnu - peut provoquer de graves atteintes du foie. Elle est due à des œufs microscopiques de vers, évacués dans l'environnement par des déjections (renards...).

Avec l'arrivée des beaux jours et des promenades dans la campagne, voici quelques conseils utiles pour s'en protéger : il ne faut jamais manger de plantes (pissenlits, champignons...) ou de fruits crus (fraises des bois, framboises, myrtilles ...) et même après congélation, il faut toujours les laver ou les faire cuire.

Pensez également à vous savonner les mains après avoir touché la terre, caressé un animal et avant de passer à table... Pas si évident ce petit rappel d'hygiène !

Surtout pas de psychose car cette maladie est aujourd'hui marginale (10 cas dénombrés en France chaque année) mais soyez vigilants !

BLASON DE LA COMMUNE

L'emblème des seigneurs de Mure

Le blason a été adopté par la commune de Saint Bonnet de Mure en 1972, homologué par la Commission Départementale d'Héraldique du Conseil général. Il rappelle les armoiries des seigneurs de Mures,

héritiers de la famille de Bourrellon dont Ambert et son frère Jehan ont été les héritiers de ce nom.

Ambert avait marié sa fille unique, Antoinette, à Charles de la Tour-Gouvernet, membre d'une illustre famille dauphinoise. Leur descendance resta très attachée à la maison forte, à la chapelle et au domaine de Mures.

L'arrière-petit-fils d'Antoinette de Bourrellon, Jean-Frédéric de la Tour-Gouvernet, chanoine réputé pour sa grande charité, s'était installé au vieux château de Mures au 17^{ème} siècle.

Nous lui devons la grande façade nord et sa tour ouest, aménagée sur les structures du Moyen Age, les bâtiments actuels de la ferme avec leur four à pain ainsi que les citernes, que l'on peut visiter à côté du fameux mur des Mures.

● SYMBOLIQUE DU BLASON

Les heaumes du blason de la commune sont d'argent et habituellement représentés en blanc.

L'émail "azur" est signe de justice, le rouge affirmant la loyauté et la hardiesse. Les heaumes sont des signes de chevalerie héréditaire au nombre de trois, selon le traditionnel "ternaire" héraldique : père, mère, enfant.

Les heaumes doivent être tournés vers la dextre (à la droite) du blason, bouclier à ses origines.

L'or est symbolique de foi, l'argent d'espérance et le sable [noir] de prudence.



Le blason se lit :

D'azur à une tour crénelée de cinq pièces d'argent, maçonnée de sable ; au chef cousu de gueules [rouge], chargé de trois heaumes d'argent, posés de profil.

Cet article s'inspire du texte Blason de la commune de Saint Bonnet de Mure, rédigé par M. Henri Charlin et paru dans la brochure : *Mairie de Saint Bonnet de Mure, il était une fois...*

EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

LE GROUPE AGIR

Texte non communiqué.

MIEUX VIVRE A SAINT BONNET DE MURE DEMAIN

Texte non communiqué.

RETOUR SUR le déneigement...

350 tonnes de sel ont été dispersées sur les différentes voiries communales par les Services techniques de la Ville et les entreprises retenues, de fin décembre 2005 à janvier 2006. Les équipes ont été opérationnelles sur l'ensemble du territoire communal, dès les premiers flocons de neige.

Petit rappel : le déneigement de la RD 306 (anciennement RN 6) et de la RD 147 relève de la compétence de l'Etat. Il est donc inutile d'abonder d'appels les Services techniques de la Mairie de Saint Bonnet de Mure...

Le déneigement devant être assuré par les services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) !

Par rapport aux communes environnantes, nous pouvons saluer le grand professionnalisme, l'efficacité et la rapidité de nos équipes de déneigement.



UN ROND-POINT en chantier

Le rond-point situé à l'entrée de la ville (sur la RD 306, ex RN 6, direction Lyon-Saint Bonnet de Mure) va connaître un nouveau visage.

En effet, après un long travail de réflexion associant les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants, la municipalité a retenu l'idée du blason de la commune (lire l'histoire du blason de la ville page 14) qui sera réalisé avec des massifs de fleurs. Un muret avec le lettrage de Saint Bonnet de Mure sera également placé.

Le nouvel agencement a tenu compte d'une grande difficulté technique : l'absence de raccordement électrique.

Ce réaménagement s'inscrit dans la volonté municipale de marquer l'entrée de la ville. Le rond-point qui devrait bénéficier d'un éclairage à énergie solaire sera nommé le "Rond-Point de l'Environnement" !

TRAVAUX

Un point sur les travaux dans la ville

● Au cours du premier trimestre, **des travaux d'assainissement** ont été réalisés chemin de la Groa afin de permettre le raccordement du nouveau lotissement et de favoriser l'évacuation des eaux pluviales sur le bassin des Grandes terres.

● **La réfection de la toiture de l'église** est à présent terminée !

Le chantier de 4 mois a porté sur le renforcement des charpentes ; le changement des

d'enfouissement débiteront prochainement rue de Luyzine.

● **Du côté des voies communautaires...** En collaboration avec la CCEL, la commune réaménage depuis la mi-février la route de Toussieu et le carrefour de l'avenue du Gay jusque dans sa partie Sud au croisement de la RD 147 (environ 2 km de travaux), avec la création d'un giratoire en lieu et place du carrefour, de trottoirs et de pistes cyclables sécurisées (hors voiries).

La réfection totale du chemin des Ardillaux et de l'avenue du Gay est au programme.

Une réunion pour présenter l'ensemble de ces travaux aux riverains est organisée par Jean-Louis Lafont, Adjoint au Maire, courant avril.

● **La rue Benoît Max** est en cours de réaménagement avec la création d'un trottoir, qui s'avère indispensable pour la sécurité des piétons.



chevrons et des liteaux ; la mise en place d'une toile micro-perforée afin de réguler l'humidité et l'installation de câbles de sécurité nécessaires pour d'éventuelles interventions d'entretien. La couverture totale du toit a été rénovée avec la pose de nouvelles tuiles.

Les planchers du clocher ont été refaits sur les quatre niveaux et des échelles aux normes ainsi que des abat son en chêne ont été installés.

● Les travaux **d'enfouissement des réseaux aériens** se poursuivent sur la route de Toussieu, chemin de Beaulieu, avenue du Gay et chemin des Ardillaux.

L'occasion de faire disparaître ces "toiles d'araignée" disgracieuses qui encombrant le ciel et d'installer un éclairage public de qualité. La volonté de la commune étant de supprimer les nombreux réseaux aériens, des travaux



Le 16 octobre 1910

Suite au décès de Madame veuve GUILLERMET les deux pièces qui étaient réservées, étant à louer par le nouveau propriétaire, Monsieur GERMANET, le Maire obtient l'accord de son conseil pour un supplément de location de 70 francs par an.

Le 10 novembre 1912

Pour 130 francs par an une garderie est confiée à Madame REVEYRAND en faveur des enfants éloignés des écoles pour leur repas tiré des sacs à midi.

Le 14 février 1914

Le Conseil Municipal décide d'installer l'éclairage électrique dans les deux appartements des enseignants, la consommation restant à leur charge.

Monsieur le Maire s'entendra avec le Directeur de la Société Force et Lumière pour obtenir "commutation" de la lampe installée dans le vestibule de la Mairie avec celle installée dans la salle de classe des garçons, en faveur des cours d'adultes, le soir.

Le 22 novembre 1914, le projet de construction d'une école enfantine est ajourné, suite aux événements.

En 1915, deux soldats de la formation sanitaire de l'hôpital communal pourraient effectuer des travaux de réparations dans l'un des appartements d'instituteurs... les artisans étant mobilisés !

Le 27 octobre 1915

Après la visite de l'Inspecteur Primaire, il a été reconnu que la classe de l'Ecole Enfantine dans le bâtiment affecté à l'hôpital était insuffisante.

Monsieur BRUN offre un local, sa salle de café et son préau couvert contre 20 francs par mois pendant la durée de la guerre. 120 francs sont votés pour l'achat de charbon, pour le chauffage de l'école.

Après la guerre, en 1920, la toiture de l'école enfantine est menaçante. Monsieur GERMANET est mis en demeure de le réparer sans délai. Devant son inertie, la commune doit trouver une autre maison. Madame veuve MATHON accepte d'en louer une pour 9 ans, au prix de 200 francs par an. Un logement de deux pièces peut être attribué à l'institutrice au premier étage.

Monsieur Joseph DULAQUET, cantonnier recevra 120 francs par an pour balayer les classes à partir du 1^{er} janvier 1922.

Le Conseil Municipal règle 30 francs à Monsieur Paul BOUDON pour l'achat d'un tableau noir au cours de solfège.

LES ÉCOLES (quatrième partie)



L'ancienne école maternelle

Un portail en fer remplacera le vieux portail en bois de l'école des filles.

La location pour l'école enfantine est maintenue chez Madame MATHON.

En 1924, Monsieur TOURDEAU, instituteur et président de la Société de tir "l'Etoile sportive", demande l'autorisation d'utiliser le terrain communal sur le chemin de Fougère, comme champ de tir. Achat d'un cinéma scolaire pour les jeudis et dimanches "distraction saine et instructive"...

Des films moraux et amusants sont fournis gratuitement par le Ministère de l'Instruction Publique. Le conseil accepte de faire poser deux "jalousies", côté nord du logement de l'institutrice, une autre côté est, pour le logement de l'instituteur.

Les cartes scolaires ne sont plus conformes au traité de Versailles, il faut en acquérir de nouvelles, le plus tôt possible.

Monsieur TOURDEAU est resté dans sa classe de garçons jusqu'à son décès en 1932.

Il a été remplacé par un tout jeune instituteur, Joannès FERLET, originaire de Vaulx-Milieu. La classe des filles était alors tenue par Mademoiselle Emma FÈGE dont la sœur, Joséphine FÈGE s'occupait de l'école enfantine, toujours en location chez Madame MATHON.

Monsieur FERLET était logé au premier étage de la Mairie (côté est), les demoiselles FÈGE occupant l'appartement voisin (côté ouest).

Après un "arbre de Noël" organisé par le Sou des Écoles, une mémorable fête des écoles ; avec participation des élèves, s'est déroulée en 1932 dans les annexes aujourd'hui démolies de l'ancien hôtel MAX, tenu à ce moment là par Monsieur et Madame PITAUD.

Il s'agit de l'actuelle "Escale".

La grande salle de Mairie avait été aménagée au premier étage, en façade nord, ses fenêtres s'ouvrant sur la place publique. Cette salle communiquait avec une pièce côté nord-ouest, prévue pour le secrétariat de la Mairie.

En 1934, Mademoiselle Joséphine FÈGE ayant pris sa retraite est remplacée par Mademoiselle Rose ARNAUD, venue de Frontonas.

En 1938, les demoiselles FÈGE à la retraite toutes les deux quittent Saint Bonnet de Mure pour aller se retirer à Monestier de Clermont.



Joannès FERLET épouse Rose ARNAUD, l'institutrice qui remplace Emma FÈGE à l'école des filles. Il avait créé un cours complémentaire, après sa classe, pour le certificat d'études, jusqu'à 18 heures. Madame ULDRY prend en main l'école maternelle.

Le 24 mars 1944, autour de 21h30, après le cours complémentaire, Joannès FERLET est allé dans la salle du secrétariat de Mairie pour continuer la mise à jour du recueil des délibérations municipales. "Gueule tordue" de la Gestapo et des militaires allemands font irruption, arrêtent Joannès FERLET et l'emmènent à Montluc... La page de son recueil est restée tragiquement inachevée. Joannès FERLET n'est jamais revenu de déportation...

Henri Charlin président du GEHCM (Groupe d'Etudes Historiques de la Contrée de Meyzieu).